



LA VRAIE BIÈRE DE TRADITION ALLEMANDE

Sans sucre ajouté
Eau - Malt - Houblon
Brassée au Togo

Avec DJAMA, on est ensemble



Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC

Nouvelle OPINION

N°679 du 10 Août 2020
Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Citoyenneté / TOGO D'ABORD

Halte aux dépotoirs sauvages

P.2



Construction du tronçon Lomé-Kpalimé :



EBO MAF marque

encore le pas du géant

P.5

Actes illicites aux postes de péage :

La SAFER installe des dispositifs sécuritaires

P.2



Covid 19/ Poursuites fiscales et procédures de recouvrement des impôts :

Faure Gnassingbé suspend toutes mesures vis-à-vis des entreprises

P.4



Actes illicites aux postes de péage :

La SAFER installe des dispositifs sécuritaires

Les comportements et actes illicites n'ont pas de chance dans le fonctionnement et la gestion des postes de péage/pesage au Togo. La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), institution en charge de l'exploitation des postes de péage/pesage, ne ménage aucun effort pour mettre hors d'état de nuire, tout individu désireux de se servir des sites de péage/pesage pour commettre une forfaiture.

Afin d'assurer une collecte efficace et transparente des droits d'usage de la route au niveau des postes de péage/pesage, des dispositifs de contrôle interne ont été mis en place sur tous les sites



Le poste de péage de Davié

dans notre pays, dont les caméras de surveillance et les détecteurs de faux billets.

Ce qui a permis heureusement d'identifier le 24 juillet dernier, deux (02) présumés trafiquants de faux billets sur le site de Davié. Pour la suite des enquêtes, la SAFER a confié les deux suspects à la brigade de la gendarmerie de Tsévié.

Cette initiative a eu le mérite d'enclencher le démantèlement d'un réseau de trafiquants de faux billets.

Les investigations n'ont pas encore été clôturées, quand certains médias togolais, sans méthode professionnelle, ont pris l'initiative de verser dans la désinformation et le chantage pour ternir l'image de la Société en charge de l'entre-

tien routier et compromettre ainsi les efforts consentis.

Cela dénote de la volonté manifeste pour certains de semer la confusion au sein de l'opinion nationale en général et auprès des usagers de la route en particulier qui, au quotidien, franchissent les postes de péage et de pesage.

Grâce à une gestion professionnelle, efficace, rigoureuse et transparente des sites de péage, la SAFER a considérablement amélioré l'état de praticabilité de l'ensemble du réseau national routier. De l'entretien des routes à l'ouverture des pistes, en passant par la réalisation et la réhabilitation des ouvrages d'accès, la SAFER assure la

mission qui lui a été confiée par le gouvernement.

A ce jour, tous les postes de péage sur l'ensemble du territoire national sont équipés de dispositifs de contrôle et de surveillance. Ce qui permet d'identifier et de mettre fin aux actes suspects et garantir la mobilisation des ressources afin d'assurer l'entretien du réseau routier. Pour le Directeur Général de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier, M. Atoute Awima Outchantcha, " la SAFER est au service de l'Etat et ne permettra pas que des personnes mal intentionnées compromettent la mise en œuvre de sa mission ".

La rédaction

CITOYENNETE / TOGO D'ABORD :

Halte aux dépotoirs sauvages

"Un esprit saint dans un environnement sain" Chaque citoyen devrait retenir cette phrase comme un leitmotiv. Mais hélas ! Nombreux sont des citoyens qui vivent dans des environnements pollués. Et pour cause, ces citoyens indécents jettent des ordures ménagères dans leurs entourages immédiats.

Ces citoyens indécents créent des dépotoirs sauvages qui ne sont pas sans



Un dépotoir sauvage

conséquence sur les populations. Avec les dépotoirs

sauvages près des maisons, les risques de mal-

adies sont importants.

En dépit des sensibilisations pour amener les populations à adopter des comportements citoyens, l'on assiste impuissant à ces actes répréhensibles.

Selon les textes qui régissent les communes, des citoyens qui créent par endroit les dépotoirs sauvages encourrent des amendes, une répression pour punir cet acte incivique.

Ces amendes sont-elles appliquées ? La question se pose sur la mise en application de cette sentence, car bon nombre de quartiers à Lomé ploient sous le joug des immondices.

Il est d'une urgence capitale que les autorités compétentes réagissent et fournissent des bacs à ordures efficaces dans tous les coins de la capitale.

Nouvelle Opinion



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «WhatsApp» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR

Alternance politique et la lutte du CST en 2013 au Togo : Le MPDD accuse Me Zeus Ajavon d'avoir saboté l'alternance

Les leaders de l'opposition et la société civile togolaise s'offrent parfois en spectacle sur des questions politiques qui n'en valent pas la chandelle. Le MPDD est l'exemple typique même d'un parti politique sans aucune orientation qui s'en prend vertement à d'autres citoyens.

Au lieu d'accepter sportivement et dans une élégance, sa défaite lors de la présidentielle dernière, le MPDD de Gabriel Messan Agbèyomé Kodjo sort de ses pentures pour s'attaquer à Me Zeus Ajavon qui n'a fait que révéler une vérité indéniable.

Comme le MPDD a pris l'habitude de faire des déclarations sans fondement et sans preuves tangibles, ce parti traite encore Me Zeus Ajavon d'allié du pouvoir de Faure Gnassingbé. Outre ces accusations, le MPDD qui rêve d'être à la tête de l'État, taxe l'avocat d'avoir saboté la lutte pour l'alter-



Me Zeus Ajavon



Gabriel Messan Agbèyomé Kodjo

nance politique en 2013 sous la bannière du Collectif "Sauvons" le Togo (CST). Me Zeus Ajavon, très lucide dans ses analyses, a affirmé qu'il ne peut sous aucun prétexte défendre une supposée victoire d'Agbèyomé. Cette déclaration a ébranlé le MPDD de Kodjo Agbèyomé qui s'est mis dans tous ses états pour fustiger de tels propos. Or, dans la conscience collective, Zeus Ajavon n'a fait que réitérer ce que les institutions reconnues et impliquées dans l'organisation

des élections au Togo avaient d'ores et déjà confirmé.

La réaction du MPDD ressemble à un homme désespéré qui cherche des poux dans les crânes rasés. En quoi les propos de Zeus Ajavon sur la prétendue victoire d'Agbèyomé peuvent donner matière à jaser au sein du MPDD ? Me Zeus en tant qu'homme de droit ne peut défendre l'indéfendable.

D'ailleurs, il est de notoriété publique que le candidat présenté par la dyna-

mique Mgr Kpodzro n'a pas eu la victoire.

Le MPDD s'obstine à faire avaler la pilule amère au peuple qui, aujourd'hui a découvert les manèges du versatile politique Agbèyomé Kodjo. Après avoir tenté en vain de conquérir le pouvoir par des moyens illégaux, Agbèyomé et les siens envoient des flèches à un paisible citoyen qui a donné son opinion sur une question politique.

Quand le MPDD estime que Zeus Ajavon est un allié

du pouvoir, un faussaire qui a abusé de la confiance du peuple, on a bien envie de le croire sauf que sans preuves valables, nous pensons que le président du MPDD et ses camarades d'infortune font encore de la diversion. Le MPDD accuse également Me Zeus d'avoir communiqué avec le régime et d'avoir mis sous éteignoir les efforts pour l'alternance en 2013 lorsqu'il était coordonnateur du CST à l'époque.

Des déclarations fallacieuses, on en aura de tous les couleurs au sein du parti de Kodjo. En somme, au regard de ce qui précède, tout concourt à dire que, dans sa recherche de crédibilité, le MPDD de Kodjo fait du saupoudrage. Et comme de l'eau sur le plumage du canard, Me Zeus Ajavon balaie du revers de la main toutes ces accusations mensongères pour dire que parfois le silence est plus éloquent que les mots.

La Rédaction

Guillaume Soro, ancien Premier ministre ivoirien

« Ouattara va brûler le pays »

INTERVIEW

EXCLUSIF L'ex-Premier ministre, exclu de la liste pour le scrutin présidentiel d'octobre, s'insurge contre la candidature du chef de l'État sortant, Alassane Ouattara

Surnommé le « Che » dans sa jeunesse, Guillaume Soro, 48 ans, repart au combat et attaque violemment son ancien allié sortant âgé de 78 ans.

Que pensez-vous de la candidature d'Alassane Ouattara à un troisième mandat présidentiel ?

Il entraîne la Côte d'Ivoire dans un tunnel d'incertitudes, qui risque de l'atteindre également. Il viole la Constitution ivoirienne. Imagine-t-on le général de Gaulle changer l'article 6 de la Constitution de 1958, qui stipule que l'on ne peut être éligible au-delà de deux mandats ? M. Ouattara a estimé que, sur les 25 millions d'habitants, personne n'était suffisamment apte à diriger le pays, ce qui est une insulte au peuple de Côte d'Ivoire, aux militants et aux responsables de son propre parti.

Le président Ouattara invoque une nouvelle interprétation de la Constitution après l'instauration de la III^e République approuvée par le peuple lors du référendum du 30 octobre 2016. Il parle de « compteurs remis à zéro » et d'« un cas de force majeure ».

Il n'y a pas d'interprétation possible. C'est une forfaiture. Il est clairement écrit qu'on ne peut se présenter une troisième fois. D'ailleurs, il n'a cessé de répéter au cours du mois de mars

dernier – propos validés par ses juristes – qu'il n'était pas autorisé à faire un troisième mandat. C'est clairement une atteinte à l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

Vous parlez même de coup d'État...

Oui, et il a franchi la ligne rouge. Quand vous vous attaquez à la constitution d'un pays, vous sapez les bases de l'État. Au-delà de la Côte d'Ivoire, il y a la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedao), dont fait partie notre pays et qui possède également une charte interdisant de faire un mandat de trop. Il existe donc un double verrou que M. Ouattara a clairement fait sauter.

Une déception politique et personnelle ?

Il venait chez moi, on se connaissait très bien. En 1990, j'étais encore étudiant et, ensemble, nous nous sommes battus contre le parti unique et pour une alternance politique. Venant de quelqu'un qui a travaillé au Fonds monétaire international, vous comprenez mon ahurissement. Il a profité de l'auréole du FMI pour se glisser dans la peau du charmeur. Moi-même, j'ai été séduit par son CV. Je l'ai soutenu. Nous étions cinq camarades, quatre sont partis. Vous comprenez mon désarroi. J'ai honte. Son comportement caricature les Africains. Mais aussi les politiciens. Quel Ivoirien va vous croire ?

Vous vivez en exil, que pouvez-vous faire en réaction à cette décision ?

Dans le cadre de mon mouvement, nous allons nous réunir aujourd'hui pour annoncer que nous nous oppo-



Guillaume Soro hier à Paris. ARNAUD MEYER/LEEXTRA POUR LE JDD

sons sans concession au troisième mandat de Ouattara. C'est une question de survie, pour sauver la République et ses fondements, protéger notre Constitution et réaliser un idéal démocratique. Nous allons nous battre et lui demander de renoncer.

Depuis Paris ?

Oui, nous avons des relais et j'ai appelé à l'unité d'action de toute l'opposition. Les manifestations ont commencé à Abidjan, et nous ne sommes pas en 1960. Nous sommes en 2020, il y a Internet et les réseaux sociaux.

Vous êtes candidat à l'élection présidentielle, mais vous avez été exclu de la liste électorale et vous ne pouvez pas rentrer en Côte d'Ivoire...

Je maintiens ma candidature parce que la Constitution me donne le droit de me présenter. J'ai la dictature contre moi mais le droit avec moi. Une parodie de procès a été organisée à mon encontre afin de me rayer de la présidentielle, mais la Cour africaine des droits de l'homme a cassé la décision du tribunal d'Abidjan. Je suis convaincu d'être en bonne position pour gagner cette élection.

« J'ai la dictature contre moi mais le droit avec moi »

Qu'attendez-vous de la France ?

Maintenant que M. Macron s'est invité dans le débat politique ivoirien en félicitant M. Ouattara et en distribuant des bonnes notes, j'attends les sanctions, un carton rouge. Il existe une grande communauté française en Côte d'Ivoire, or aujourd'hui nous sommes à quelques mois d'une élection qui sonne les prémices d'une crise préélectorale, il prend des risques. Le pays va brûler.

Qui va le faire brûler ?

Ouattara, bien sûr ! Parce que les Ivoiriens n'accepteront jamais qu'il soit candidat alors que lui veut l'être par la force des chars. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR KAREN LAJON

Covid-19 :

La BAD soutient le Togo pour un appui budgétaire et les projets agricoles

Le jeudi 6 août dernier, à travers la signature de deux accords avec le Togo à Lomé, le Programme d'urgence d'Appui à la Réponse à la COVID-19 (PAR-COVID-19) et le Projet d'Appui aux Investissements Agricoles des Jeunes (PAIAJ) ont reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Ce programme bénéficie donc d'un chèque de vingt millions (20 000 000) d'Unité de Compte, soit environ 16,5 milliards de francs CFA. C'est un prêt du Fonds africain de développement (FAD) pour un montant de 4,9 milliards de francs CFA, d'un don (FAD) pour 4,1 milliards de francs CFA et d'un prêt de la Facilité d'appui à la transition (FAT) pour 7,5 milliards de francs CFA.

Lors de la cérémonie de signature, le ministre de l'Economie et des Finances a expliqué que ce financement, sous forme d'ap-



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

pui budgétaire d'urgence, est destiné à soutenir la mise en œuvre du Plan de riposte global du Gouvernement à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les composantes prêts sont à des taux concessionnels du Groupe de la BAD je dois le préciser et du mécanisme de financement de la Banque destiné aux pays fragiles et en transition et donc sont en phase avec la politique d'endettement du gouvernement.

A cause de l'épidémie due au coronavirus, le Togo a pris de certaines mesures qui ont un impact sur l'activité économique et la croissance. Cette

dernière qui était estimée à 5,5 chute à 1,3% en plus de la perte d'une grande partie des recettes fiscales.

Le ministre Sani Yaya a donc souligné que c'est pourquoi le gouvernement saisit cette occasion pour saluer l'appui déterminant du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour soutenir ses efforts. Sani Yaya a également profité pour remercier les plus hautes autorités de la BAD pour cet appui déterminant et l'ensemble des partenaires pour leur engagement aux côtés du gouvernement et du peuple togolais. Le

Programme d'appui à la riposte à la COVID-19 (PAR-COVID-19) du Groupe de la BAD renforce la résilience sanitaire et socioéconomique du Togo à la pandémie du coronavirus et permet d'appuyer les mesures de riposte sanitaire prises par le Gouvernement et les efforts déployés pour atténuer les effets socio-économiques de la pandémie.

L'autre volet du soutien de la BAD porte sur une Facilité d'appui à la transition (FAT).

C'est un don d'un million d'UC, soit environ 782 millions de francs CFA destiné à la mise en œuvre du projet d'appui aux Investissements Agricoles des Jeunes. " Le projet qui s'étalera sur 2 ans, contribuera au renforcement des capacités des jeunes défavorisés en vue de leur inclusion dans le tissu économique et social de notre pays " a indiqué Sani Yaya.

Ce projet facilitera l'insertion d'environ 620 jeu-

nes femmes et hommes défavorisés dont le tiers composé de femmes dans les maillons des chaînes de valeurs agricoles et financera 530 entreprises des jeunes défavorisés appuyés par l'accompagnement financier de leurs entreprises, dont 30% de femmes. Selon Sani Yaya, " Outre ces deux projets, l'accompagnement du Groupe de la Banque Africaine de Développement à notre pays depuis plusieurs années porte également sur le renforcement du cadre institutionnel et le développement économique à travers le financement des projets structurants du PND dans les secteurs de la gouvernance, des finances publiques, du social, du secteur agricole, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, de la protection de l'environnement et des transports. A ce jour le portefeuille de la BAD va au-delà des 300 milliards de francs CFA ".

Lynda Dalikou

Incendie au Liban :

Le Ministre Robert Dussey témoigne sa compassion aux Togois touchés

Le 4 Août dernier, le Liban a été affecté par un incendie dans la zone portuaire de la capitale Beyrouth. Selon les informations, ces explosions ont fait 137 morts et au-delà de 4000 blessés. Très touché, le gouvernement togolais n'est pas resté insensible suite à cette catastrophe.



Prof Robert Dussey, Chef de la Diplomatie togolaise

Ainsi, le Togo entend apporter son assistance aux compatriotes blessés

dans cet incendie de Beyrouth. L'annonce a été faite par le ministre togo-

l'extérieur, le Prof Robert Dussey, chef de la diplomatie togolaise.

Il a fait savoir que le gouvernement est à l'œuvre pour assister les compatriotes touchés. Dans la foulée, le chef de la diplomatie togolaise a témoigné sa compassion en souhaitant un prompt rétablissement à tous les compatriotes blessés dans cet incendie de Beyrouth.

ALASSANI A.

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAVée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior

Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Dalikou Lynda A.

Imprimerie:
 Direct Sprint

Tirage :
 2.000 exemplaires

Construction du tronçon Lomé-Kpalimé : EBOMAF marque encore le pas du géant

Il y a seulement quelques semaines que les premières pioches des travaux de la construction du tronçon Lomé-Kpalimé ont été données par les ministres Sani Yaya de l'économie et des finances et sa collègue des transports Zoubératou Kassah-Traoré. Beaucoup n'en croyaient réellement pas en ce qui concernerait l'accélération des travaux. Mais il a fallu juste quelques semaines pour qu'EBOMAF qui n'est plus à présenter aux Togolais prouve à tous, qu'il n'est pas de retour à Lomé pour plaisanter.

Avant même que les travaux ne soient lancés, le matériel déployé montre à suffisance qu'on est en présence d'une entreprise professionnelle qui sait mettre au-devant, son expertise pour mener à bien et avec tact les travaux à lui confiés.

C'est avec beaucoup de joie et d'assurance que les passants saluent l'entame des travaux sur toute la ligne. Vivement, que les



Le PDG du Groupe EBOMAF, Mohamadou Bonkougou, (en blanc) en visite de chantier

choses aillent telles que démarrées dans le respect des délais pour le bonheur de tous les Togolais.

On sait la valeur et le poids du grand Kloto dans la balance économique agricole du Togo. La réhabilitation de cette route était à tout point de vue nécessaire et c'est à juste titre que les autorités togolaises ont porté le choix sur l'entreprise de Mahamadou Bonkougou.

En somme, EBOMAF est un mastodonte qui a déjà fait ses preuves et continue de s'imposer dans la sous-région ouest africaine et même au niveau de l'Afrique centrale en

matière de travaux de revenir ici sur les réalisations de cette entreprise

au Togo qui font l'unanimité au sein de l'opinion.

Fort de son expertise avec à la clé des ingénieurs assermentés et des ouvriers mordus à la tâche, il ne fait l'ombre d'aucun doute que cette entreprise respectera dans les règles de l'art son cahier de charge pour finir les travaux dans les délais requis.

Tchagnao de retour de Kpalimé



Une vue du chantier



RN5, zone Café informatique



Le rond point Todma en rénovation



Installation d'une nouvelle carrière de concassage de granite



Installation de la carrière de Badja, à 30 Km de Lomé

Fédération Togolaise de Musique: Kossivi Egbetonyo lance les activités du bureau exécutif

Au Togo, la musique reste un secteur prometteur où les talents ne cessent de se révéler et de se faire remarquer positivement. Plusieurs fois, l'on assiste à une floraison de talents artistiques et techniques de création d'œuvres culturelles.

Mais malheureusement, ce domaine reste l'un des secteurs qui est confronté à d'énormes difficultés. Pour faire face à ce problème et trouver des pistes de solutions, un regroupement d'associations et syndicats de ladite corporation vient de se constituer. Il s'agit de la Fédération



Au micro, le ministre Kossivi Egbetonyo

Togolaise de Musique (FTM) dont le démarrage des activités a été lancé le vendredi 07 août dernier par le ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, Kossivi Egbetonyo.

Portée sur les fonds baptismaux le 24 juillet 2020 suite à des concertations entre les corporations majeures du secteur culturel et née de la volonté de se conformer aux

normes sous régionales et internationales, la FTM ambitionne d'assainir le secteur et relancer la culture togolaise au plan national comme international. Elu pour un mandat de trois (03) ans et composé de treize (13) membres, le Bureau exécutif dans un premier temps, entend faire l'état des lieux de la culture togolaise afin que chaque corporation puisse clairement identifier ses besoins et difficultés.

Ce qui leur permettrait dans un second temps de mieux définir une stratégie commune qui rassemblera le maximum d'acteurs qui défen-

dra dans les jours à venir les intérêts des artistes au Togo.

Par ce lancement des activités de la FTM, le ministre Kossivi Egbetonyo s'est réjoui de l'initiative qui leur servira d'interlocuteur. Il a profité de cette circonstance, pour leur donner de sages et utiles conseils car pour lui, le tout n'est pas de donner naissance à un enfant, il faut avoir les moyens de l'éduquer jusqu'à l'âge adulte. Une manière pour le ministre de convier les uns et les autres à jouer leur partition pour l'essor de la musique togolaise.

Junior

Covid 19/ Poursuites fiscales et procédures de recouvrement des impôts :

Faure Gnassingbé suspend toutes mesures vis-à-vis des entreprises

Depuis l'annonce de la crise sanitaire due au coronavirus, nombreuses sont les entreprises qui ont été touchées par ses effets. Ce qui porte un coup dur à l'économie togolaise. Malgré cette situation désastreuse pour le pays, le gouvernement continue par apporter son assistance à toutes les couches socioprofessionnelles.

Dans le même sens, le gouvernement dans ses efforts, a annoncé l'assouplissement fiscal pour soulager ces secteurs qui ont été touchés par cette crise sanitaire. Une décision qui a été prise suite à l'ordonnance signée par le Président de la République le 30 juillet dernier portant sur les mesures d'ordre fiscal et douanier. Ce qui permettrait aux entreprises de ne plus subir les contrôles fiscaux durant toute la période de la pandémie.

La crise de coronavirus qui a secoué et qui continue par bouleverser toute la planète, n'épargne personne. Presque tous les programmes et prévisions élaborés en début d'année 2020 ont été tombés à l'eau. Les entreprises de grandes et petites tailles ont été également affectées. Ce qui ne facilite pas la tâche à l'Office Togolais des Recettes dont l'objectif est de sensibiliser et de collecter les impôts pour la construction du pays. Mais comme la pandémie de coronavirus l'oblige, le Chef de l'État, vu la situation alarmante, a décidé à travers une



Le Président Faure Gnassingbé

ordonnance, de suspendre les contrôles fiscaux au sein des entreprises. Une bonne nouvelle qui va soulager les entreprises les plus affectées par la crise sanitaire. Parmi ces mesures et allègements fiscaux spéciaux qui sont accordés aux entreprises, figurent les Pénalités, les suspensions des contrôles fiscaux opérationnels et le droit de reprise de l'administration fiscale.

Les pénalités

A ce niveau, l'on note selon l'ordonnance, une suspension de l'application des sanctions fiscales en cas de redressement fiscal, de défaut ou de retard de dépôt des déclarations fiscales, de paiement des impôts et taxes. Toutefois, pour des motifs de statistiques fiscales, cette ordonnance précise que ces pénalités légalement notifiées seront comptabilisées. Aussi, le gouvernement décide de la réduction de la patente.

Cette réduction spéciale de 25% sur l'acompte de la patente tel que visé à l'article

118 du Code général des impôts (CGI) et à l'article 84 du Livre des procédures fiscales (LPF) est accordée aux entreprises opérant dans le secteur des transports, aux hôtels, aux restaurants et organismes assimilés agréés, ainsi qu'aux organisateurs de circuit touristique agréés, au titre de l'exercice fiscal 2020. Egalement une réduction de 50% sur le deuxième acompte de la Taxe professionnelle unique (TPU) prévue à l'article 57 du LPF est accordée aux entreprises individuelles, aux transporteurs routiers, aux artisans et assimilés relevant de la TPU. Selon cette même ordonnance, bien qu'il y ait des conditions de déductibilité qui sont prévues à l'article 99.p du code général des impôts, les dons dûment justifiés effectués au profit du Fonds de solidarité nationale et de relance économique seront entièrement déductibles du résultat fiscal ou du revenu imposable.

La Suspension des contrôles fiscaux opérationnels

Comme cela se faisait avant, les agents de l'OTR ne procéderont plus aux contrôles fiscaux externes au sein des entreprises. Car l'ordonnance du Chef de l'État en date du 30 juillet dernier vient de suspendre cette forme de contrôle. Ceci à cause des effets engendrés par la crise sanitaire. Par contre, l'ordonnance précise que les vérificateurs peuvent faire des Contrôles sur pièces (CSP) au niveau des travaux de bureau ou du télétravail.

Notons également que durant cette même période, les délais prévus pour la conduite des procédures de contrôle fiscal opérationnel sont aussi suspendus. Une décision qui est applicable pour le contribuable que pour l'administration fiscale. Par contre l'ordonnance précise que pour des raisons d'équité et de justice fiscale, les missions de recherches et d'échanges d'informations à des fins fiscales, d'investigations et d'enquêtes fiscales, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales doivent continuer par se poursuivent normalement au sein de l'Office Togolais des Recettes.

Le droit de reprise de l'administration fiscale

Au niveau de l'office, il est connu de toutes les entreprises que les délais pour le droit de reprise de l'administration fiscale arrivent à terme à partir du 31 décembre 2020. Mais

face aux conséquences de la crise, ces délais sont suspendus également pour une durée égale à la période qui court entre le 1er avril 2020 et l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire. C'est dire que par cette décision du Chef de l'État, les entreprises ne seront plus confrontées au cours de cette période de pandémie à tout contrôle fiscal. Ce qui signifie qu'il y a une suspension de toutes les procédures de recouvrement forcé des impôts et les poursuites fiscales. Ce qui est important à noter aussi au cours de la période de crise sanitaire, est que les procédures de recouvrement ordinaire des impôts et taxes qui se faisaient avant dans le cadre du système fiscal déclaratif auto-liquidé vont continuer par se poursuivre.

Au demeurant cette ordonnance du Chef de l'État démontre combien de fois il se préoccupe de la situation que vit l'ensemble des entreprises du pays. Bien que la pandémie continue son bon homme de chemin, le Président de la République et l'ensemble de son gouvernement restent engagés pour faire front à ce mal afin que chacune des entreprises du pays puisse au moins survivre. Ceci pour le bien de l'économie togolaise.

Elom

Décès d'Edem Kodjo : Le Togo accueille sa dépouille le 12 août 2020

Le samedi 8 août dernier à Paris, une messe de requiem a été organisée en l'honneur d'Edem Kodjo ancien Premier Ministre togolais et ex-Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) devenue UA, décédé le 11 avril 2020 en région parisienne.

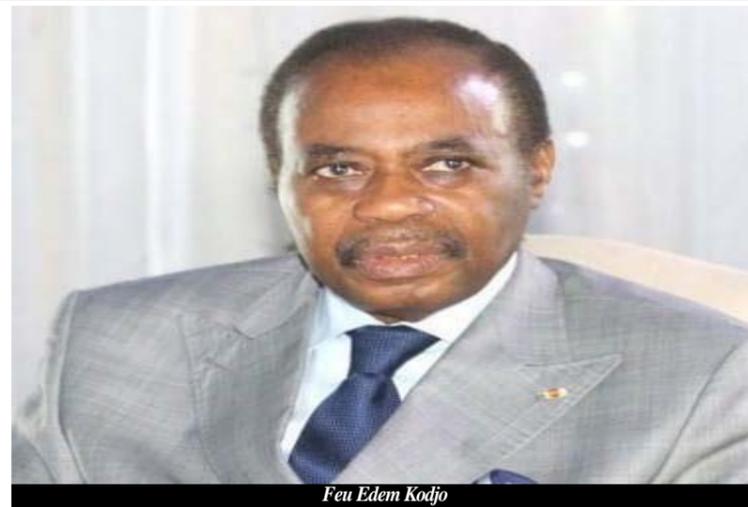
Ils étaient nombreux ces Togolais et Français qui ont assisté à cette messe de requiem d'Edem Kodjo qui a quitté le monde des vivants il y a de cela 4 mois. La dépouille de l'ancien Premier ministre, Edem Kodjo qui est toujours en France selon les informations du site internet Afreepresse, sera rapatriée à Lomé le mercredi 12 août prochain.

Selon le programme donné par le site, un dernier hommage lui sera rendu à Lomé à travers une veillée funèbre

qui se tiendra à la Cathédrale de Lomé. Et après le jeudi 20 août 2020, il sera conduit à sa dernière demeure. En rappel, Edem Kodjo fut gouverneur du Fonds monétaire international (FMI) de 1967 à 1973 et Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) entre le 21 juillet 1978 et le 12 juin 1983. Après son exil en France.

Il revint au pays avec l'avènement du multipartisme et créa l'UTD (L'union Togolaise pour la Démocratie). Il participa à la Conférence Nationale en juillet-août 1991 et devint membre du Haut Conseil de la République (HCR), parlement de la transition dirigée alors par Mgr Philippe Fanoko Kpodzro avec pour Premier Ministre Joseph Kokou Koffigoh.

Après avoir occupé le poste de Premier Ministre en 2005 au Togo, Edem Kodjo quitte la politique pour créer la Fondation Pax Africana. Avec sa Fondation Pax Africana, ce grand homme a beaucoup contribué à la construction de la paix sur le continent et en dehors du continent. Ce qui lui a permis



Feu Edem Kodjo

de recevoir plusieurs distinctions honorifiques à travers le monde.

Elom

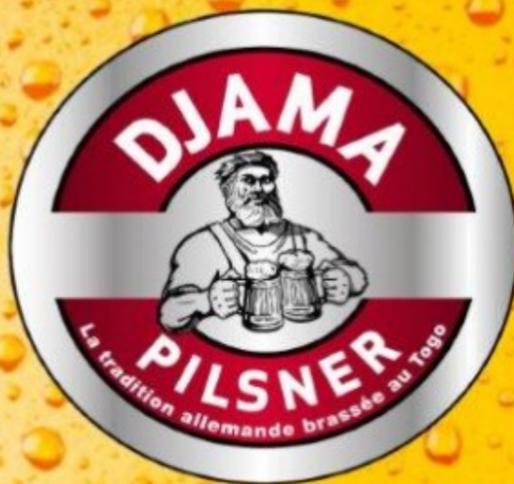


#CQFS

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



50 cl
***500**
Fcfa

33 cl
***300**
Fcfa

**LA VRAIE BIÈRE DE
TRADITION ALLEMANDE**

Sans sucre ajouté

Eau - Malt - Houblon

Brassée au Togo



*Prix de vente maximum conseillé



Avec DJAMA, on est ensemble